

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 10 AVRIL 2024****Nombre de conseillers en exercice : 10****Nombre de membres présents : 8****Nombre de procurations : 0****Date de convocation : 25 mars 2025****Date d'affichage : 25 mars 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

**Présents** : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Jean-Jacques DESJARDINS, Mme Gislhaine CLOEZ, Mr Jean-François GRASSART, Mme Marie-Christine BACCOUT, Mr Thomas QUENNESON, Mr Pascal VERHAEGUE.

**Absents** : Mme Virginie LANTOINE et Mr François-Xavier LORRIAUX.

**Secrétaire de séance** : Mme Evelyne VIREMOUNEIX

**Délibération N° 2025-07 :**

**OBJET** : Demande d'attribution du fond de concours à la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis pour travaux d'isolation de la toiture de l'école et pose de volets à la cantine

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V,

Vu la délibération 2021/60 du conseil communautaire approuvant le pacte financier 2022-2027 et le versement des fonds de concours d'un montant de 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027 pour le volet 1 et un montant de 20 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 10 000 € sur 2022-2024 et 10 000 € sur 2025-2027,

Vu la délibération 2023/09 du conseil communautaire modifiant portant le montant du fonds de concours développement durable volet 2 à 40 000 € pour la période 2022-2027, plafonné à 20 000 € sur 2022-2024 et 20 000 € sur 2025-2027,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis Catésis et notamment les dispositions incluant la commune de Beaumont en Cambresis comme l'une de ses communes membres,

Vu la délibération 2020/05 donnant délégations à Monsieur Le Maire de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions pour un montant inférieur à 500 000 euros,

Considérant que la commune de Beaumont en Cambresis souhaite isoler la toiture de l'école avec la pose de panneaux isolants et pose de volets à la cantine, et que dans ce cadre il est envisagé de demander un fonds de concours à la communauté de communes du Caudrésis Catésis,

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous :

**Plan de financement**

DÉPENSES		RECETTES (Subvention)		
Libellés	Montant éligible en HT	Libellés	Montant éligible en HT	Part en %
1) Panneaux isolants toiture	20 970 €	Subvention Département	0	0
2) Volets cantine	8 338,91 €	Etat - DETR	0	0
		Autofinancement	14 654,45 €	50 %
		Subvention CA2C	14 654,45 €	50 %
<b>TOTAUX</b>	<b>29 308,91 €</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>29 308,91 €</b>	<b>100 %</b>

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de :

**APPROUVER** le projet et son contenu,

**APPROUVER** le plan de financement de l'opération et décide d'inscrire cette dépense au budget,

**AUTORISER** Mr le Maire à réaliser une demande de fonds de concours auprès de la CA2C pour un montant de **14 654,45 euros**,

**AUTORISER** Mr le Maire à demander une dérogation afin de pouvoir éventuellement engager le projet avant l'obtention des arrêtés de subvention dès que le dossier sera réputé complet,

**AUTORISER** Mr le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

**Les membres du Conseil Municipal valident à l'unanimité ces propositions.**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Acte rendu exécutoire :**

Après transmission en Sous-Préfecture le : 11 avril 2025

Et publication le : 11 avril 2025

Pour extrait conforme,

**Le Maire,**  
**Fabrice BACCOUT**



**La secrétaire de séance,**  
**Mme Evelyne VIREMOUNEIX**